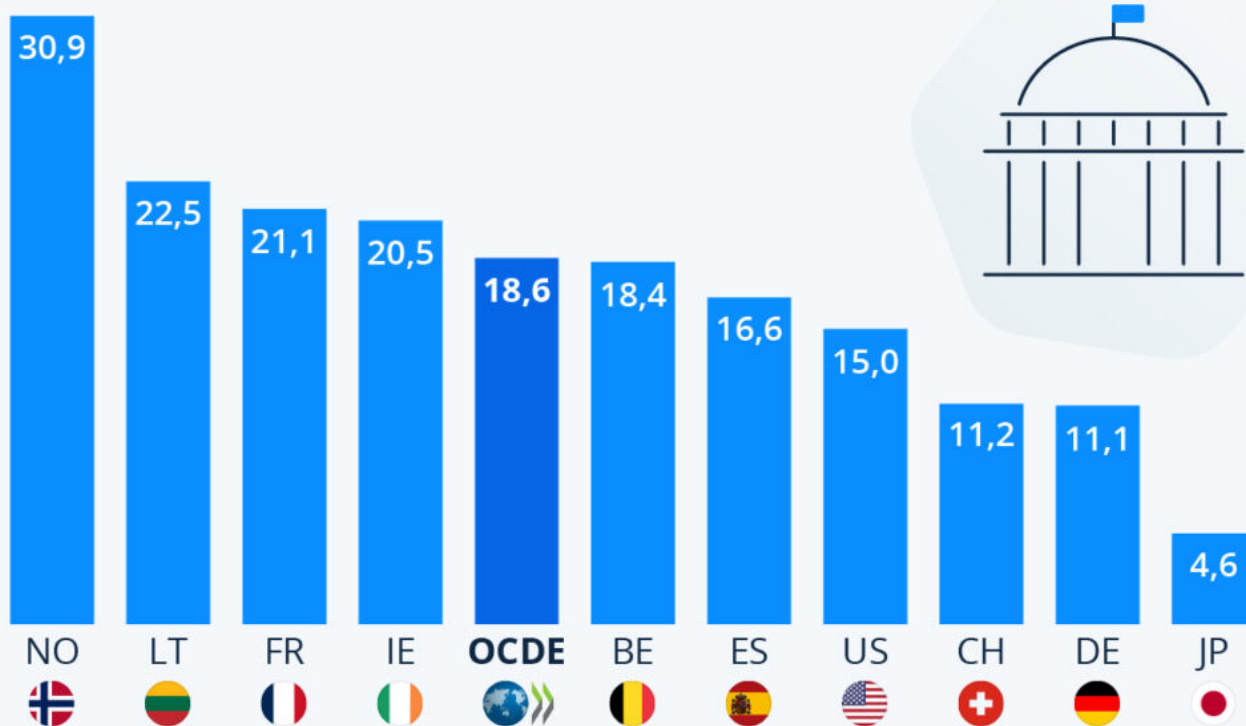


Un Français sur cinq travaille dans la fonction publique

Un Français sur cinq travaille dans la fonction publique

Part de fonctionnaires dans la population active dans une sélection de pays de l'OCDE en 2021 (en %)



Source : OCDE



statista

Ecrit par le 22 novembre 2024

L'exécutif s'attaque à la fonction publique. Dans une interview publiée dans le journal Le Parisien mardi 9 avril, le ministre de la Transformation et de la Fonction publique Stanislas Guerini a annoncé vouloir « lever le tabou du licenciement dans la fonction publique », remettant ainsi en question le principe d'« emploi à vie » qui caractérisait jusqu'ici le statut particulier des fonctionnaires en France. Si le licenciement existe déjà dans la fonction publique (pour trois motifs : l'inaptitude physique, la faute disciplinaire et l'insuffisance professionnelle), il est très peu appliqué : en 2022, seulement 235 fonctionnaires ont été licenciés en France.

L'annonce de Stanislas Guerini est intervenue à la sortie d'une réunion organisée le même jour avec les syndicats en vue d'un projet de réforme, prévu pour l'automne. Parmi les pistes étudiées figurent également la remise en cause des catégories historiques de la fonction publique (A, B et C), ainsi qu'une possible rémunération au mérite des agents. Sans surprise, le ministre s'est attiré les foudres des syndicats pour ses paroles, et pour un projet de loi qu'ils jugent « injuste », qui risque d'« accroître la division entre les agents publics ».

Comme le montre notre infographie, basée sur un [rapport](#) de l'OCDE, la France compte légèrement plus de fonctionnaires que la moyenne des pays de l'organisation : 21,1 % de la population active en France travaille en effet dans la fonction publique, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 18,6 %. C'est dans les pays d'Europe du nord qu'on trouve la plus grande part de fonctionnaires : ils sont 30,9 % en Norvège, 29,3 % en Suède, 28 % au Danemark, et 24,5 % en Finlande. À l'inverse, l'Allemagne et le Japon avaient des secteurs publics relativement peu importants : l'Allemagne ne comptait que 11,1 % de fonctionnaires dans sa population active, et le Japon seulement 4,6 %.

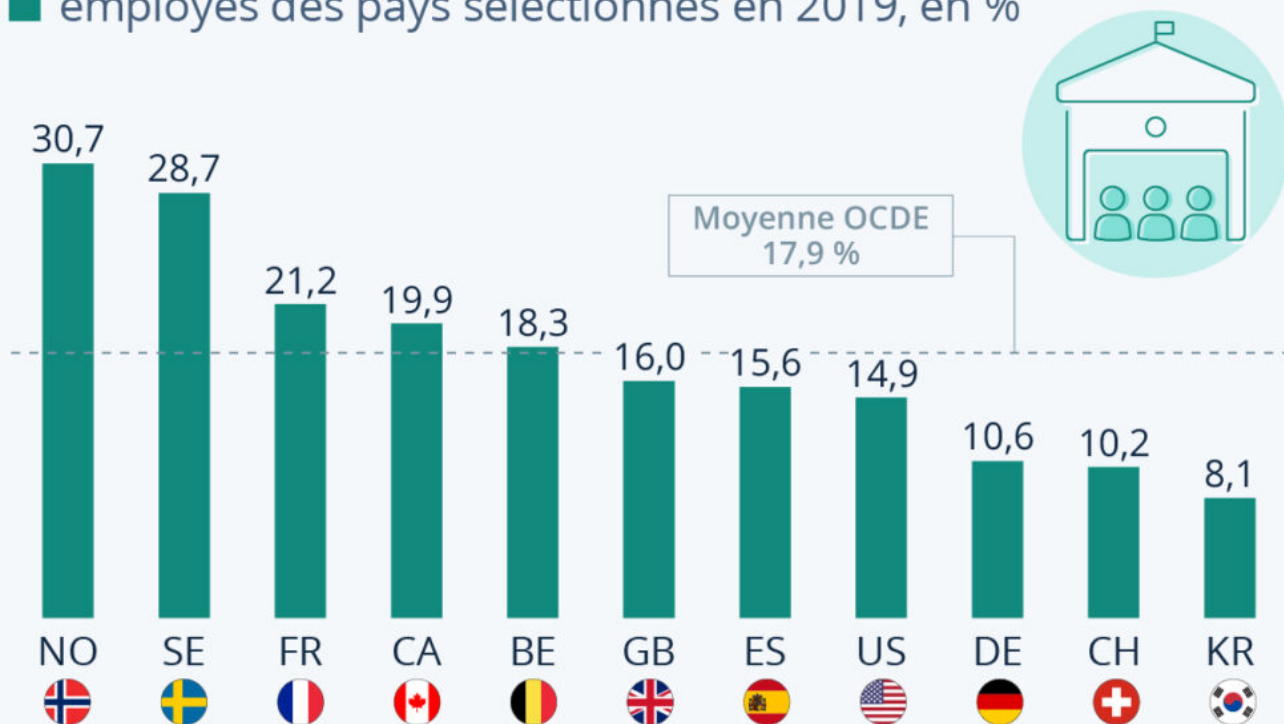
De Valentine Fourreau pour Statista

Combien pèse l'emploi dans la fonction publique ?

Ecrit par le 22 novembre 2024

Combien pèse l'emploi dans la fonction publique ?

Part des salariés du secteur public dans le total des employés des pays sélectionnés en 2019, en % *



* sauf Norvège et Suisse : données de 2018.

Source : OCDE



statista

La taille des effectifs dans le secteur public varie fortement selon les pays de l'OCDE. En France, un peu plus d'un employé sur cinq (21,2 %) travaille dans la [fonction publique](#), ce qui représente autour de 5,5 millions de personnes. Si ce chiffre est supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui se situe à 18 %, l'Hexagone n'est toutefois pas le pays qui compte le plus d'agents publics en proportion de l'[emploi total](#). Comme le montre notre graphique, les chefs de file en la matière sont les pays scandinaves. En Norvège,

Écrit par le 22 novembre 2024

près d'un salarié sur trois (30,7 %) est employé dans le secteur public et le taux est également supérieur à 25 % en Suède et au Danemark.

À l'opposé de l'échelle, l'Allemagne et la Suisse font partie des économies de l'OCDE où les emplois dans le secteur public sont les plus rares, puisqu'ils ne représentent qu'un peu plus de 10 % des travailleurs. Mais la proportion est encore plus faible dans certains pays asiatiques. En Corée du Sud par exemple, les salariés du public ne représentent que 8 % de l'emploi total.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Handicaps invisibles : un guide pour les employeurs publics



Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique a publié un guide '[Handicap invisible](#)' pour expliquer et conseiller les employeurs dans l'accompagnement des handicaps invisibles.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) a publié fin juin un guide qui s'adresse aux personnes accompagnant ou encadrant des personnes en situation de handicap invisible et qui ne sont pas toujours bénéficiaires de l'obligation d'emploi de personnes handicapées (BOEH).

Reconnaître enfin les invisibles

Refus pour une personne d'accepter son handicap, démarches administratives en cours ou maladie handicapante mais non reconnue par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) : « Tous ces éléments expliquent que les personnes en situation de handicap qui demeurent "invisibles" [...] sont très nombreuses et souvent en grande souffrance », explique le Guide en introduction.

Il s'organise ensuite autour de quatre grands types de pistes de réponses

Chercher à identifier ces personnes, pour leur proposer un accompagnement, tout en respectant leur désir de discrétion ;

Organiser une capacité d'écoute et d'accompagnement fédérant l'ensemble des ressources humaines de l'employeur ;

Bien communiquer sur l'ensemble des dispositions réglementaires : temps partiel de droit, télétravail, aménagement d'horaires ;

Utiliser au mieux les dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Identification des personnes

«Le sujet est complexe et on se limitera ici à proposer quelques pistes », écrivent tout de suite les auteurs du guide. Les arrêts maladie à répétition constituent « un des signaux faibles les plus aisément identifiables » et le guide propose des bonnes pratiques en mettant l'accent sur le rôle du médecin du travail et la possibilité de mettre en place un "coordonnateur de retour dans l'emploi".

Ecrit par le 22 novembre 2024



Organisation d'une capacité d'écoute

Au-delà de l'équipe de professionnels (médecin du travail, référent/correspondant handicap, voire assistant de service social), la prise en compte du handicap invisible doit être faite par les managers de proximité et le collectif de travail, qui participent à l'environnement quotidien de la personne en situation de handicap.

La personne elle-même 1^{er} acteur de sa réussite

Il faut « surtout se souvenir que c'est la personne elle-même qui le premier acteur de sa réussite. C'est elle qui, dans une relation de confiance, guidera le travail d'aménagement du poste. Il faut partir de ses besoins et ressources avant tout », souligne le Guide.

Communication sur l'ensemble des dispositions réglementaires

« Tout agent dispose de droits et il importe que chacun, en particulier ceux en situation de handicap, en soient bien informés afin qu'ils puissent en demander le bénéfice », rappelle le document. Aménagement

Écrit par le 22 novembre 2024

du poste de travail, des horaires (jusqu'au recours au temps partiel), recours au télétravail ou au congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) et jusqu'au reclassement de l'agent : le guide détaille les possibilités offertes à la personne en situation de handicap et son employeur pour aider au maintien dans l'emploi.

Utilisation des dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées

La dernière partie du guide présente les dispositifs du FIPHFP que peuvent mobiliser les employeurs publics pour accompagner les personnes en situation de handicap invisible.

Carrière et insertion des fonctionnaires handicapés : les clés pour réussir.

Presque 6% de travailleurs handicapés dans les collectivités territoriales

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les collectivités territoriales se rapproche peu à peu des 6 % prévus par la loi. Mais ce résultat ne suffit pas : les employeurs publics doivent s'attacher à faciliter l'intégration dans les équipes, et l'aménagement des postes de travail des fonctionnaires handicapés. Avec l'allongement des carrières, les collectivités territoriales doivent aussi apprendre à anticiper le reclassement d'agents devenus handicapés. Enjeux, méthodes et bonnes pratiques pour faire face à ce défi managérial.

Source : La gazette des communes, des départements et des régions.

Téléchargement du guide en PDF [ici](#). Plus d'informations [ici](#).



Faire bouger les lignes

Le FIPHFP budgète 13 millions d'euros en 2022 pour favoriser l'inclusion. À l'occasion de la publication des résultats 2021 du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Françoise Descamps-Crosnier, présidente du Comité national, et Marc Desjardins, directeur,

Ecrit par le 22 novembre 2024

ont présenté le rapport financier de l'institution et les projets pour 2022. L'analyse montre aussi que les trois versants de la fonction publique ne fournissent pas les mêmes efforts.

Un budget pour faire bouger les lignes

Après « une surchauffe », le niveau des dépenses du FIPHFP qui « avait atteint un pic de 180M€ en 2013 » s'établit à 105M€ en 2021. La contribution du ministère de l'Education nationale (15M€ en 2021 et le double en 2022) votée dans la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » offre une bouffée d'oxygène au fonds. 138M€ de recettes ont été engrangés en 2021.

Le FIPHFP a ouvert un programme exceptionnel pour « faire bouger les lignes en matière d'inclusion », a annoncé Françoise Descamps-Crosnier. 13M€ ont été budgétés pour 2022 (+ 13 % des budgets d'intervention) et seront éventuellement complétés par la suite.

Source Club Santé social. La Gazette des Communes, des Départements et des Régions.

MH



Combien pèse l'emploi dans le secteur public

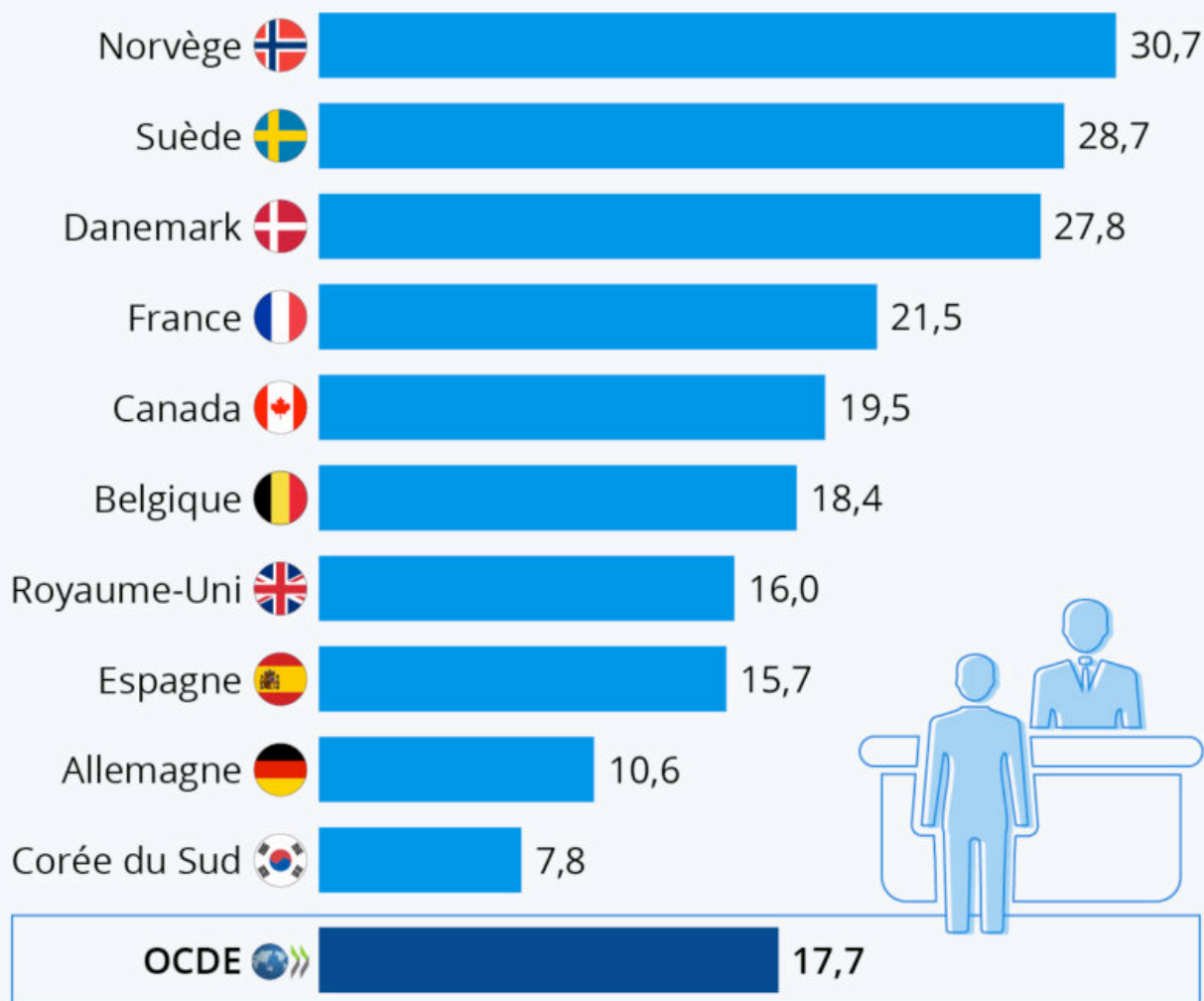
Écrit par le 22 novembre 2024

?

Écrit par le 22 novembre 2024

Combien pèse l'emploi dans le secteur public ?

Part des employés du secteur public dans le total des employés des pays sélectionnés en 2018 (en %)



Source : OECD



statista

Écrit par le 22 novembre 2024

Proclamée le 23 juin par les Nations Unies, la Journée mondiale pour la fonction publique est l'occasion de mettre en valeur l'importance des [administrations publiques](#) au service de l'intérêt général et leur contribution aux processus de développement, à une époque où le monde fait face à de nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Pour l'occasion, nous nous sommes penchés sur le poids des emplois publics au sein des économies à haut revenu avec les [données](#) de l'OCDE. Comme le révèle notre graphique, un peu plus d'un [employé français](#) sur cinq (21,5 %) travaille dans le secteur public, ce qui représente autour de 5,5 millions de personnes. Si ce chiffre est supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à près de 18 %, la France n'est toutefois pas le pays qui compte le plus d'agents publics en proportion. Les chefs de file en la matière sont les pays scandinaves. En Norvège, près d'un employé sur trois (30,7 %) travaille dans la fonction publique et cette part est également supérieure à 25 % en Suède et au Danemark.

À l'opposé de l'échelle, l'Allemagne fait partie des pays de l'OCDE où les emplois dans le secteur public sont les plus rares, puisqu'ils ne représentent qu'un peu plus de 10 % de l'emploi total. Mais la proportion est encore plus faible dans les économies asiatiques. En Corée du Sud par exemple, les salariés du public ne représentent que 7,8 % des employés du pays.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)